hommage
Dr Henry Marais

LA SÉMÉIOTIQUE

DES

URINES

AU TEMPS DE LOUIS XIV

PAR

Le Docteur Henry MARAIS

(De Honfleur)



CAEN

IMPRIMERIE E. ADELINE, RUE FROIDE, 16

—

1899

LA SÉMÉIOTIQUE DES URINES

AU TEMPS DE LOUIS XIV

L'inspection des urines a été, dès les temps les plus reculés, pratiquée par tous ceux qui s'adonnaient à l'exercice de la médecine. Pendant le moyen âge et dans les siècles qui suivirent, l'urologie fut l'objet de nombreux écrits où l'observation clinique est malheureusement trop souvent obscurcie ou dénaturée par les influences doctrinales de l'époque. Il ne faudrait pas cependant dédaigner ces premières ébauches d'une science que les recherches modernes commencent seulement à asseoir sur des bases solides. On y trouve, dans le fatras d'une scolastique surannée, des faits bien étudiés, des observations curieuses, dont la pratique journalière peut encore faire son profit. Ces réflexions nous ont été suggérées en parcourant l'un de ces traités, paru en 1696, et composé par un certain Davach de la Rivière. C'est un petit in-18 de 337 pages, intitulé « *Le Miroir des urines* ». L'exemplaire que nous possédons a appartenu à un sieur La Brunetière, maître chirurgien juré royal et lieutenant brévété du premier chirurgien du roy pour le bailliage d'Orbec, puis à un autre chirurgien de la même localité, Guilbert, qui ajoute à son « ex libris » cette bien curieuse annotation : « *Ceux qui le trouveront auront la bonté de lui rendre.* IL LEUR PAIERA BOUTEILLE. *Ce 14 de décembre 1764.* »

C'était donc un livre précieux, et maître Guilbert en témoigne encore, en ajoutant au titre courant du haut de la page, des indications manuscrites pour faciliter les recherches. C'est que ce traité n'est pas seulement le « miroir » des urines, mais encore et surtout le compendium des connaissances, plus ou moins fondées, qui se rattachaient à l'examen de la sécrétion urinaire.

« La science de la médecine, dit l'auteur, est de grande spéculation : elle demande la connaissance de l'homme, des maladies, de leurs causes et symptômes, des *poux*, des selles, des urines, de la vertu des simples, et de plusieurs autres choses... »

On connaîtra les maladies et leurs causes par l'observation et

l'examen des urines, et on les guérira avec des simples, « dont il a fait un traité particulier, grâce aux longues expériences qu'il en a faites pendant plusieurs années, à Paris ou à la campagne, le tout approuvé par MM. les Médecins ordinaires de Sa Majesté. »

Il y tient beaucoup à cette approbation, et c'est en termes dithyrambiques qu'il sollicite, dans sa préface, la protection de Fagon, « dont les sages ordonnances sont plus infaillibles que celles d'Hippocrate ». Passons rapidement sur cette épître, qui est d'un plat valet, et non d'un homme ayant souci de sa dignité et conscience de sa valeur.

Bien qu'il déclare la guerre aux empiriques qui « pour un par hasard qu'ils guérissent, en précipitent mille autres au tombeau », il ne dédaigne pas de se faire délivrer des certificats de guérison « pour des cures considérables » par des personnes de qualité. Celles-ci, dans leur zèle pour le bien public, l'ont même obligé « de mettre au jour un trésor si précieux ». Ce trésor, c'est son Traité sur les urines, et comme lui aussi n'a d'autres préoccupations en ce bas monde que « la santé des sujets de Sa Majesté », il s'empresse de déférer à l'invitation, encouragé par « l'approbation de Messieurs les Médecins ».

A la façon si respectueuse dont il parle, et à plusieurs reprises, de « Messieurs les Médecins », on serait tenté de croire qu'il n'est pas de la confrérie.

En effet, dans la première édition de son livre, celle que nous avons entre les mains, il semble s'adresser au public plutôt qu'aux médecins, comme l'indique la mention suivante qui complète le titre : « Ouvrage nouveau, très utile et nécessaire à toutes sortes de personnes, *même* aux médecins, suivant la longue expérience du sieur Davach de la Rivière, et les plus célèbres médecins, anciens et modernes. »

Mais dans une troisième édition, parue en 1718, il est qualifié « docteur en médecine, médecin ordinaire de feu M. le prince de Condé », et même, d'après le privilège ou permis d'imprimer, « médecin du nonce du pape ».

C'était donc probablement un confrère, quoique tout d'abord il n'eut pas l'air de s'en vanter, trouvant sans doute, tout en blâmant les empiriques, que sa spécialité d'urologiste le désignait mieux à la faveur du public que son titre officiel. Sa réputation

bien établie, le succès assuré, il se démasque, il n'est plus le *sieur* Davach de la Rivière, il est le docteur Davach.

Ce ne sont là sans doute que des conjectures : car nous n'avons pu trouver aucune notice biographique sur ce personnage. M. le Dr Hahn, bibliothécaire de la Faculté de Médecine de Paris, qui a bien voulu faire des recherches sur notre demande, et auquel nous devons des renseignements sur les diverses éditions des livres de Davach, n'a pu rien découvrir (1).

Et cependant, non seulement le *Miroir des Urines* a eu trois éditions françaises, de 1696 à 1718, mais il a même été traduit en allemand en 1744.

Cela nous montre l'importance qu'on attachait alors à l'inspection des urines, et le nombre était grand des médecins, empiriques ou patentés, qui « jugeaient » d'après les urines. La consultation était d'ailleurs d'une simplicité rare : le malade apportait des urines, le médecin les regardait, puis détachait d'une liasse suspendue à une ficelle, l'ordonnance, préparée d'avance, qu'il remettait au client.

Dans ce « Miroir des urines » il y a des choses fort curieuses et d'une piquante originalité. Tout d'abord, de méticuleux conseils sur la manière de recueillir les urines. On les recevra dans un vase « parfaitement propre, de verre ou de cristal », recommandation d'autant plus nécessaire qu'à cette époque le « pot de chambre » comme on disait alors (2), ne devait pas être d'un usage général. Il n'y avait pas si longtemps qu'un roi de France se trouvant en aventure galante dans la chambre d'une très haute et très hou-

(1) Outre son *Traité des Urines*, Davach a publié les ouvrages suivants :

Traité des Fièvres. de leurs causes et différences, etc. Paris, chez l'auteur, rue Mauconseil, à la Porte cochère, vis-à-vis la grande porte du cloître de Saint Jacques de l'Hôpital, etc., 1698, in-8°.

Le Trésor de la Médecine, contenant l'anatomie ou division des parties du corps humain, les maladies auxquelles elles sont sujettes, etc. Paris, chez l'auteur, 1679, 2 vol. in-8°.

2° édition, G. de Luynes, 1701, 2 vol. in-8°. D'après Haller, *Bibliotheca medicinæ practicæ*, t. IV, il y a encore eu une autre édition en 1722.

Notons, en passant, que le grand *Dictionnaire encyclopedique des Sciences médicales* ne mentionne même pas le nom de Davach de la Rivière, tandis qu'il donne des notices biographiques sur plusieurs médecins fort obscurs du nom de Rivière.

(2) Le maréchal de Villeroy, raconte saint Simon, disait qu'il fallait tenir « le pot de chambre » aux ministres, tant qu'ils étaient en puissance, et le leur renverser sur la tête, sitôt qu'on s'apercevait que le pied commençait à leur glisser.

neste dame, satisfaisait un pressant besoin... dans la cheminée, et inondait un amiral qui s'y trouvait caché (1).

Ce que l'on doit examiner tout d'abord, c'est la couleur de l'urine, qui varie du blanc au noir. Notre auteur compte et décrit *vingt-six* couleurs intermédiaires. Les urines blanches sont l'objet de longs commentaires. Citons quelques aphorismes que l'expérience a consacrés :

« L'urine blanche, avec sédiment farineux, signifie dans la femme, les fleurs blanches, et dans les hommes, la gonorrhée. »

« La blanche épaisse et trouble, et dont le sédiment paraît souvent purulent et semblable à la pituite que distille le cerveau par le nez, signifie le progrès de la pierre. »

« La blanche et claire, dans les fièvres aigües, est très mauvaise et signifie la folie. »

« L'urine beaucoup plus pâle qu'elle ne doit l'être, signifie dans une fille que son appétit est dépravé, ou du moins qu'elle est fort dégoûtée... »

Et plus loin, il précise : « signifie les pâles couleurs, suivant Bellinus, Martinus et Willis. »

« La blanche et subtile, en grande quantité et souvent pissée, avec grand soif, signifie la diabète. »

« La diabète », dont il est ici question est le diabète insipide, le flux d'urine, car, dans un autre chapitre, d'ailleurs fort court, consacré à l'odeur et à la saveur de l'urine, l'auteur ne fait aucune allusion à la saveur *sucrée* de l'urine. Et cependant il cite souvent Willis, qui venait précisément de découvrir en 1674 le diabète sucré (*mellitus*), et d'établir la distinction entre ce diabète et le diabète qu'il nomma *insipide*, parce qu'il n'avait pas la saveur « mielleuse ». Or le traité de Davach a été imprimé pour la première fois en 1696, c'est-à-dire vingt-deux ans après la découverte de Willis !

Les urines noires ont souvent mis en défaut la sagacité de notre urologiste, car il ne paraît pas avoir reconnu la cause de

(1) BRANTÔME, t. IX, p. 712 (d'après Franklin : *La Vie privée d'autrefois, l'hygiène*. Paris, 1890). Au commencement du siècle, l'usage du vase de nuit ne s'était pas encore généralisé, même dans les résidences royales. Le 8 août 1606, au château de Saint-Germain, on surprenait le Dauphin « pissant contre la muraille de la chambre où il estoit ».

cette coloration insolite, et il en tire des déductions d'une haute fantaisie, formulées en un langage apocalyptique :

« L'urine noire dans la vieillesse est très mauvaise parce qu'elle signifie la perte de la disposition naturelle, y ayant une grande chaleur et forte putréfaction.

« L'urine noire, si elle vient des reins (?), on la pisse quasi continuellement telle, soit que le mouvement ait précédé ou non, mais si elle est telle à cause du meslange de la mélancolie qui se subtilise par le mouvement, et étant subtilisée, soit par les voyes de l'urine, elle devient telle après le mouvement. »

Il fallait vraiment que nos ancêtres du bailliage d'Orbec eussent l'esprit fort « subtil » pour comprendre de pareils logogriphes.

Constatons cependant qu'il n'a pas méconnu la signification fâcheuse des urines noires dans les fièvres éruptives :

« L'urine noire dans la petite vérole ou rougeole est mortelle. »

Les ruptures de l'urèthre pendant un coït fougueux avaient déjà été observés, comme en témoigne l'aphorisme suivant :

« Si on pisse le sang sans autre cause, on a la petite veine rompue aux reins, aux parties urinaires, ou aux vaisseaux spermatiques, *par trop grande agitation* avec la femme. »

Les caractères de l'urine pendant les divers stades de la grossesse sont compendieusement examinés. La mince pellicule, appelée maintenant kyestéine, avait été observée. C'était une « nuée en la superficie de l'urine ». Les nubecula qui flottent dans le milieu du liquide formaient « l'hypostase », semblable à du coton ou de la laine cardée. Malheureusement, l'auteur ne s'en tient pas aux faits : il faut les expliquer, les interpréter, et nous retombons alors dans ce mystérieux charabia, aussi incompréhensible pour nous que le sera probablement, dans quelques siècles, le langage médical de certains de nos auteurs contemporains.

Si l'examen des urines fournit d'importantes présomptions de grossesse, Davach ne dédaigne pas cependant de les corroborer par d'autres signes, tout à fait étrangers à son sujet et d'une observation bien délicate...

Par exemple, une femme est grosse : « Si elle demande des choses déshonnêtes... (??) Si son mari sent, dans le coït, que la tête de la verge est restreinte et serrée. »

Savez-vous pourquoi les femmes pissent beaucoup plus que les hommes ? Pour trois raisons. La première : « A cause de l'impuissance de la vertu pour résoudre les matières superflues. » La seconde : « Parce que les femmes, *et cœteris paribus*, sont plus humides que les hommes ». La troisième : « C'est qu'elles ont les vaisseaux fort amples et fort larges et ainsi, dit Savonarole, la sérosité sort plus facilement ».

Dans l'urine, on rencontre assez fréquemment des filaments d'origine diverse, dont la diagnose, grâce au microscope, se fait maintenant facilement. Davach les signale, et dans un chapitre intitulé « *Du poil de l'urine* », il en donne des explications fort embrouillées. « C'est, dit-il, une certaine substance plegmatique en long, étendue comme un cheveu ou poil, causée par la sécheresse des reins, car cette matière est subtilisée à cause de l'oppilation, et étendue à cause de la viscosité, si bien que l'urine trouvant ces matières, les entraîne avec elles, et ont les y voit comme des poils, lesquels sont engendrés d'une chaleur qui n'est pas bien brûlante, et d'une forte sécheresse ».

Les filaments spermatiques lui sont mieux connus ; il en indique nettement l'origine et les causes. Parmi ces dernières, il cite la réplétion des vaisseaux spermatiques « comme il arrive dans les membres des religieux *qui sont fort vigoureux* ». La remarque n'est pas banale et les dictons populaires l'ont consacrée.

Bornons là nos citations ; elles sont suffisantes pour nous donner un aperçu de la science urologique courante à l'époque du grand siècle : elles nous montrent, dans un ouvrage fort répandu, ce mélange d'observation judicieuse, de crédulité naïve et de verbiage prétentieux, bases de cette seméiologie si populaire, dont l'exploitation habile a fait, pendant des siècles, la fortune de plusieurs générations d'empiriques.

(Extrait de l'*Année Médicale de Caen*, septembre et octobre 1899.)

Caen. — Imp. E. ADELINE, rue Froide, 16